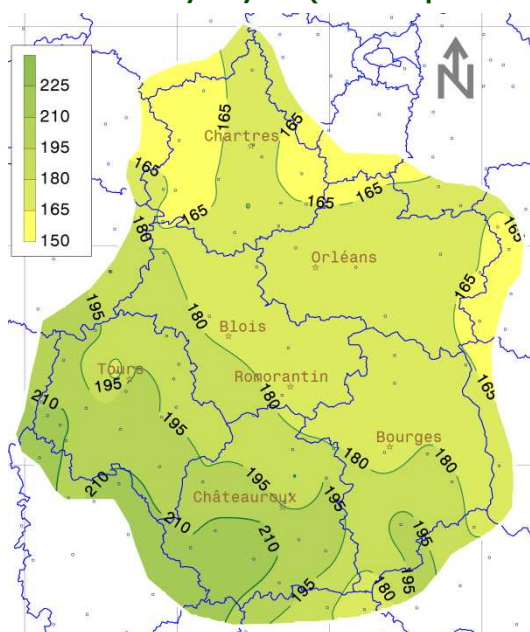


Ce flash est une publication du programme Herbe et Fourrages Centre. Diffusé pour la 4<sup>e</sup> année, vous y trouverez informations et conseils pour optimiser l'utilisation de vos prairies.

## 1<sup>er</sup> apport d'azote sur les pâtures et les fauches précoces : du 1<sup>er</sup> au 8 février

### Carte régionale des isothermes de cumuls de température au 31/01/16 (calcul depuis le 1<sup>er</sup> janvier)



Source : Météo France

Il est essentiel de reconstituer les stocks fourragers en 2016. L'azote est un des leviers pour augmenter le rendement des prairies.

**Le premier apport d'azote sur les prairies exploitées précocement, en pâture ou fauche précoce (ensilage ou enrubannage), est le plus efficace entre 200 et 250 degrés jours cumulés à partir du 1<sup>er</sup> janvier.** L'azote apporté tôt favorise le tallage. En revanche, sur les fauches tardives, il est conseillé d'attendre mi-mars.

Les 200°Cj sont prévus entre le 1<sup>er</sup> et le 8 février sur la région (voir carte de gauche), soit **10 à 15 jours plus tôt** qu'en année moyenne. Le facteur limitant reste la portance des sols. Par conséquent, **apportez l'azote dès que vos sols porteront.**

### Quand les 200 °Cj seront-ils atteints chez vous?

Rendez-vous sur Date N'Prairie, outil Arvalis

### Quelle dose d'azote apporter ?

**Il faut tenir compte des besoins de la prairie et de l'azote déjà fourni.** Calculez la dose d'azote minéral à apporter grâce à la méthode du bilan, expliquée sur

[www.herbe-fourrages-centre.fr](http://www.herbe-fourrages-centre.fr)

### Raisonner l'azote sur les associations graminées-légumineuses

Si les légumineuses sont bien implantées, on peut se contenter de réaliser un seul apport en sortie d'hiver où les légumineuses sont peu développées, **limité à 50 UN/ha.**

### Quel fractionnement ?

- ✓ **Sur prairie fauchée :** fractionnement de 70 % du total annuel pour la 1<sup>ère</sup> coupe.
- ✓ **Sur prairie pâturée :** à réaliser uniquement en cas de chargement élevé au pâturage (moins de 35 ares/UGB au printemps). Limiter chaque passage à 30 à 40 UN/ha.

### Pour des apports efficaces d'engrais de ferme, visez :

- ✓ La sortie d'hiver et le printemps pour le lisier (20 à 25 m<sup>3</sup>/ha).
- ✓ L'automne et l'hiver pour les fumiers (15 à 20 t/ha) et fumiers compostés (8 à 12 t/ha).

### Attention à l'aspect sanitaire !

Apporter du fumier sur prairie peut augmenter les risques de contamination ou d'infestation des animaux. Sur les parcelles où vos animaux vont pâturer au printemps, apportez du fumier composté, ou qui a plus d'un an, et au moins 3 semaines avant l'introduction des animaux.

Si vous stockez en bout de champ, prévoyez une clôture électrique pour empêcher les veaux de pâturer à proximité, vous éviterez de nombreux problèmes sanitaires.

### Et pour le phosphore (P) et la Potasse (K) ?

Prévoyez des analyses d'herbe pour connaître les besoins de la plante, et raisonner vos apports en conséquence.

**Rappel :** en zone vulnérable, les apports d'azote sur prairies doivent être notifiés dans **vos plan prévisionnel de fumure et votre cahier d'épandage.** Selon le **calendrier d'épandage** en vigueur en région Centre-Val de Loire, les apports de fumiers, lisiers et boues STEP sont autorisés sur prairies de plus de six mois à partir du 15 janvier, et l'engrais minéral à partir du 1<sup>er</sup> février. Pour les **MAE**, vérifiez également les contraintes du cahier des charges.

## Vos contacts Herbe et Fourrages Centre

Stéphane DAVID : 06 08 18 87 60  
Denis THOMAS : 06 48 30 84 91